

ECOLE

Le mardi 16 février, les écoliers de 10-11 ans ont invité les aînés dans la salle de motricité pour un moment de théâtre. Durant le temps scolaire et périscolaire, ils ont construit une mise en scène et créé des textes autour du conte du petit chaperon rouge avec les conseils de Florence Moneuse, leur professeur des écoles

Vendredi 19 février, tous les enfants de l'école ont déambulé dans les rues de Lamothe pour fêter carnaval – musique, chants et confettis



Comité des Fêtes :

Lors de l'assemblée générale du samedi 30 janvier un bureau reconduit et renforcé a été mis en place. Cette équipe qui nous a agréablement surpris par son dynamisme l'été dernier est bien décidée à poursuivre les animations sur la commune. Un vide grenier de printemps va être organisé sur la place de la mairie fin mai.



Etat civil :

DECES

Léopold Blanc décédé
le 29 décembre 2015
Michel Lascoux décédé
le 11 janvier 2016

Que les familles soient assurées de nos plus sincères condoléances.

Côté foot :

L'équipe locale va jouer sur son terrain, route du Blagour, le samedi 12 mars à 20 h 30 contre l'équipe de l'Entente Ségala 2 et le samedi 18 avril contre le FC Miers. Nous pouvons venir leur apporter notre soutien lors de ces matchs.



Souvenir de classe à Lamothe – année 1981-1982 – CP/CE1 avec Mme Bernadette Dulout.

En haut de gauche à droite : Marie-Hélène ?, Florence Riaucoux, Natacha ?, Myriam Zimmer, Delphine Larazet, Maxime Postouwer, Paul Bizarro, Nicolas Chassaing et Paul Monteil

Au centre de gauche à droite : Karim Lalle, Céline Durand, Sandrine Oliveira et Corinne Vaurijoux

En bas de gauche à droite : Dolorés Lerch, Marie-Christine Moreira, Christelle Abad, Virginie Rodriguez, Frédéric Bouyjou, Marie-Laure Faurel, Victor Silva et Mickael Albrecht.



LACHAPELLE Info



À l'issue des travaux de restauration de l'église Saint Nicolas, ainsi que des aménagements financés par l'association des amis de l'église, nous invitons tous nos administrés à l'inauguration de cet édifice, le samedi 9 avril :

* Messe en présence de Monseigneur Laurent Camiade, évêque de Cahors et Rocamadour à 10 h.

* A 11 h, visite guidée de l'église et discours

* A 12 h, apéritif offert à toutes et tous.

Homage



Extrait de l'hommage rendu à Monsieur Léopold Blanc, lors de ses obsèques le samedi 2 janvier 2016, à l'abbatiale de Souillac.

Léopold, vient de nous quitter. C'est une figure de notre commune que nous ne verrons plus et qui va bien nous manquer. Cette triste nouvelle a provoqué beaucoup d'émoi pour nous tous, habitant Lachapelle-Auzac, mais également à toutes les personnes qui l'ont connus et elles sont nombreuses. En 1948, alors que le monde se remettait à peine de la guerre bien meurtrière, Léopold avait tout juste 18 ans lorsque son père décéda. La famille exploitait le moulin de Lamothe. Il n'avait d'autre solution que de seconder sa maman et de se mettre au dur labeur de meunier, dans les conditions que l'époque rendait très difficile. (.....) C'est en 1995 que Léopold pris officiellement la retraite après une vie familiale et professionnelle intense et bien remplie, avec l'aide discrète, mais au combien importante de Renée son épouse.

Léopold avait 2 passions, le moulin et la commune de Lachapelle-Auzac.

Président pendant de longues années de la Meunerie du Lot, Membre et secrétaire à la Chambre de commerce du Lot, il défendait ses collègues meuniers avec professionnalisme et conviction. Il connaissait à fond ce métier. (.....) C'est ainsi que le moulin avec sa meule en pierre, alimenté par l'eau du Blagour, est devenu au fil des ans une minoterie électrique avec tout le matériel moderne nécessaire à une plus grosse production, toujours de qualité, suivant les règles en vigueur. Ce fut une véritable révolution que Léopold réalisa et maîtrisa afin de s'adapter et d'exister face aux exigences de cette profession.

Parlons de son autre passion ; la commune de Lachapelle-Auzac. Là aussi son combat fut conséquent pour accéder d'abord au conseil municipal ou, pendant 18 ans il fut conseiller, souvent en opposition mais toujours avec bon sens et dans l'intérêt de tous. C'est ainsi qu'il œuvra à la Mairie avec deux Maires, Monsieur Trépié, puis Monsieur Sourzac. A son tour, élu Maire en 1989 il exerça cette fonction 19 ans, soit 3 mandats jusqu'en 2008. De nombreuses réalisations ont été effectuées sur la commune, toujours avec maîtrise, rigueur, dans le bon sens, avec une gestion parfaite des finances. (.....) Il fut nommé par Madame La Préfète, en 2008, Maire Honoraire en reconnaissance de ces nombreuses années de dévouement en tant qu'élu. Nous garderons de Léopold la silhouette d'un homme décidé, dynamique, souriant, toujours vif et très actif, ayant pour chacun un bon mot, en patois pour certain, souvent emplit d'un brin de malice et de plaisanterie. A vous, ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants, tout le conseil municipal actuel et tous les conseillers municipaux qui ont œuvré autour de lui, se joignent à moi pour vous adresser nos très sincères condoléances.

Adieu Léopold, Adieu Monsieur Blanc, tu mérites bien de trouver le repos dans la paix et dans la sérénité.

Le 2 janvier 2016 -Eglise de Souillac - Ernest Maury

Actions municipales

Un plan neige en vue de dégager l'ensemble des routes communales avec l'utilisation de la lame a été défini.

L'enlèvement des pneus dans la partie basse du site a été effectué et va se poursuivre sur la partie haute avec déplacement du broyeur jusqu'à l'élimination totale du stock restant prévu pour la fin 2016. Ce lourd dossier va être clôturé après de longues années de persévérance..

La dernière tranche de travaux concernant l'extension du réseau d'assainissement vient d'être attribuée: le lot canalisation sera effectué par l'entreprise Sogea d'Objat et le lot équipement (poste de relevage) a été confié à l'entreprise Hydrau-elect de



Biars/Cère. Le contrôle de réception (passage caméra, compactage essais) sera réalisé par la société IVC Macheix de Brive La Gaillarde. Ce chantier est financé par autofinancement sur le budget d'assainissement de la commune, sans recours à l'emprunt.

Ces travaux concernant les derniers foyers raccordables sur le réseau d'assainissement collectif de la commune démarreront dans la deuxième quinzaine de mars pour une durée d'environ un mois. Les riverains concernés ont un délai de deux ans maximum pour mettre leur installation en conformité, de façon à rejeter leurs effluents domestiques dans le réseau.

Pour des raisons liées à l'implantation de la canalisation assainissement proprement dite, un «alternat» par feux tricolores sera établi le long de la RD15, pendant la durée des travaux. Nous comptons sur votre compréhension pour cette gêne occasionnée.

Des panneaux d'indication ont été mis en place à hauteur des 3 voies sur la RN820 pour signaler le bourg de Lachapelle Auzac.

Le conseil municipal a validé le projet de mise en vente de l'ancienne mairie. La somme qui pourra être retirée de cette action, sera réinvestie dans la restauration du presbytère de Lachapelle Haute, transformé en appartements à louer.

Vie de la commune

Malgré l'engagement des parents d'élèves et de la municipalité, la direction départementale de l'éducation nationale, nous a mis devant le fait accompli, et a supprimé un poste de professeur des écoles, à la rentrée de septembre 2016. Attendu que le nombre d'écopiers diminue sur la commune, nous souhaitons que toutes les familles installées inscrivent leurs enfants à l'école de Lamothe Timbergue.

A Lamothe, place de la mairie, un logement type T4 est vacant. Pour

tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Une réunion pour élaborer le plan communal de sauvegarde a eu lieu, mais nous recherchons toujours des personnes bénévoles qui voudraient s'impliquer dans cette démarche.

Nous souhaitons pérenniser le marché estival sur la place à Lamothe tous les dimanches matin, suivant une nouvelle formule – plus de stands, plus d'animations..... la commission dédiée s'en occupe activement.

Les travaux d'entretien de la vigne communale de Reyrevignes se poursuivent – 1ere taille, pause de piquets supplémentaires, plantation

de rosiers tests par une équipe de bénévoles motivés.

Info pratique :

Nous portons à votre connaissance que des contrôles de gendarmerie, inopinés concernant le non-respect de l'arrêté municipal relatif à l'accès au chemin du Vignal à savoir «interdit aux véhicules sauf riverains» seront appliqués. Egalement, des contrôles relatifs à la limitation de vitesse à Lamothe Timbergue dans les deux sens de circulation vont être accentués, bien évidemment pour des raisons évidentes de sécurité.

Manifestations

Le 5 mars, le comité des fêtes propose au foyer rural, à partir de 19 h, une soirée crêpes-partie (crêpes salées et sucrées) avec karaoké.

Le samedi 13 et dimanche 14 mars, pour l'ouverture de la pêche à la truite, la pisciculture du Blagour nous invite à des matinées amicales.

Dimanche 27 mars et lundi 28 mars, journées « portes ouvertes » à la pisciculture du Blagour.

Le vendredi 1^{er} avril à 20 h au foyer rural, le club de foot animera un concours de tarot.

Dimanche 10 avril, l'association des aînés propose un thé dansant au foyer rural, de 15 h à 19 h.

Mardi 19 avril, les aînés vont visiter en covoiturage, le musée des vieilles mécaniques à Salviac – inscription avant le 5 avril.

Dimanche 24 avril, l'association des amis de Reyrevignes, organise une randonnée pédestre, au départ du Lac Rouge à 9 h, à la découverte des travaux et d'une source. Parcours 7 km environ avec possibilité de déjeuner pris en commun au four de Reyrevignes. réservation au 06.70.42.59.27 et participation de 5 euros.

Samedi 7 mai, journée « grosses truites » à la pisciculture du Blagour

Jeudi 26 mai, les aînés vont faire une sortie touristique au Bugue inscription avant le 13 mars.

Dimanche 29 mai, réouverture du restaurant d'été à la pisciculture du Blagour.